



Réf. : DAAC/MC/BS 2017-001

Affaire suivie par la
DAAC, Marianne Calvayrac
Patrick Souchon.
L'inspection pédagogique régionale,
Corinne Leenhardt, Olivier
Combault IA-IPR de lettres.
DACES 5
Fabrice Imiola
☎ : 01.30.83 44 37

Diffusion :

Pour attribution : A Pour Information
: |

x	IA		Gds. Etab. Sup.
x	Inspections		IUFM
	CTCM		CROUS
	CD-CS		CRDP
x	Lycées		DRONISEP
x	Collèges		CIO
	LP		SIEC
	LT-LGT		INSHEA
	LG		CNED
	LPO	x	Etab. Privés
	EREA		INEP
	MELH		UNSS
	CIEP		APE
	ERPD		DDJS
	CREPS		CNEFEI
	DRGIS		CNEFASES
	Universités		INJEP
	IUT		Représentants des Personnels
Autres :			

Nature du document :

Nouveau

Modifié

Reconduit

Le présent document comporte :

Circulaire P 1
Annexe P 3
Total p.4

Versailles, le 2 octobre 2017

**Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des Universités**

à

Mesdames et messieurs les Proviseurs
Mesdames et messieurs les Principaux
Mesdames et messieurs les Directeurs de CFA

s/c de Madame et messieurs les Directeurs
académiques des services de l'Education
nationale

Objet : Concours d'écriture « Ecrire le travail »

Références : Circulaire académique DAAC/MC/BS 2017-001 sur la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en date du 22 mai 2017.

Dans le cadre du projet académique Versailles 2020 et de la grande mobilisation pour le livre et la lecture, l'académie de Versailles et le réseau de chercheurs GESTES organisent un concours d'écriture créative intitulé « Ecrire le travail », concours programme susceptible d'accroître la synergie entre les parcours et d'encourager l'initiative et la créativité des élèves.

En effet, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation citoyenne, l'éducation à l'orientation contribuent à la formation générale des collégiens, lycéens et apprentis.

Le concours s'adresse aux classes de troisième à la seconde, des collèges, lycée professionnels, lycées généraux et technologiques, lycées agricoles, CFA de l'académie de Versailles et aux unités pédagogiques d'élèves allophones nouvellement arrivés (UPEAA).

Il tend à **renforcer la dimension artistique et créative de l'écriture à partir d'une thématique transversale, le travail**. Des rencontres avec les enseignants chercheurs du réseau GESTES mais aussi des écrivains pourront avoir lieu à cette occasion. Les éventuelles interventions dans les classes viendront étayer le travail de création des élèves. Le concours peut également permettre à des équipes pédagogiques de mener des projets à caractère pluridisciplinaire dans le cadre des parcours, notamment d'éducation artistique et culturelle, de l'orientation, de l'enseignement moral et civique et de santé. Les professeurs inscrivant leur classe seront conviés à une journée de formation sur l'écriture créative.

Les élèves et les établissements lauréats recevront une distinction accompagnée de livres ; les textes pourront donner lieu à une publication.

Vous trouverez en annexe la fiche technique, le règlement du concours et la fiche d'inscription pour la session 2017-2018.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des équipes éducatives les modalités de participation à ce concours.

Daniel FILATRE



2/2

Concours « Ecrire le travail »
en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique GESTES
(groupe d'étude sur le travail et la santé au travail)

Fiche technique

Attendus :

Chaque établissement proposera au maximum deux textes individuels ou collectifs accompagnés si possible de leur format numérique.

Chaque texte comprendra cinq feuillets de 1500 signes maximum (espaces compris), transmis sous fichier Word.

Calendrier :

Les établissements intéressés devront obligatoirement s'inscrire au concours en renvoyant le formulaire d'inscription joint à cet envoi, par courriel, à la DACES 5, à l'adresse suivante :

fabrice.imiola@ac-versailles.fr
avant le 15 décembre 2017

Les professeurs inscrivant leur classe seront conviés à une journée de formation sur l'écriture créative prévue début janvier 2018.

Les travaux tels que définis à l'article 3 du règlement joint en annexe seront adressés au rectorat de l'académie de Versailles, DACES 5, uniquement par voie électronique à l'adresse suivante :

fabrice.imiola@ac-versailles.fr
au plus tard le 29 mars 2018

Remise des Prix :

Un jury composé de personnalités du monde littéraire, scientifique, économique, médiatique et de représentants de l'académie de Versailles se réunira dans le courant du troisième trimestre de l'année scolaire pour décerner le Prix « *Ecrire le travail* » au cours d'une cérémonie organisée en partenariat avec le groupement d'intérêt scientifique GESTES.

Les élèves et les établissements lauréats recevront une distinction accompagnée de livres ; les textes pourront donner lieu à une publication.

Contacts et renseignements en particulier pour les rencontres avec les écrivains : Délégation académique à l'action culturelle – Patrick Souchon (patrick.souchon@ac-versailles.fr) – conseiller livre, lecture, écriture et archives. – Tél : 01 30 83 45 71. Pour le corps d'inspection : Corinne Leenhardt (corinne.leenhardt@ac-versailles.fr) IA-IPR de lettres

Pièces jointes :

- règlement du concours,
- formulaire d'inscription à renvoyer à la Daces 5